

SAUVEGARDE PROTECTION DE LA CORNICHE NAZAIRIENNE ET DE SON ENVIRONNEMENT

Association loi 1901, agréée par arrêté préfectoral du 02/12/2013
siège social: 110 rue Ferdinand Buisson 44600 SAINT-NAZAIRE
Tél. 02 40 70 18 41 - Site: www.spcne.org -Mail: spcne44@yahoo.fr

Membre de l'U.D.P.N. 44 agréée par arrêté préfectoral du 04/12/2012

**Compte rendu de réunion
Mardi 10 mai 2016
Maison des Associations
« AGORA 1901 » salle 1
2 bis rue Albert de Mun
44600 Saint-Nazaire**

Compte-rendu du 12 avril 2016 adopté à l'unanimité.
Ordre du jour : ajouter : Société RABAS PROTECT

1. **Inquiétude des riverains au sujet de la société RABAS PROTECT à Penhoët :**

La société RABAS PROTECT de Montoir, spécialisée dans la mécanique de précision et l'usinage de profilés pour l'aéronautique et la construction navale a reçu un avis favorable pour exercer son activité par arrêté préfectoral du 22/02/2016. La création d'une Commission de Suivi de Site a été accordée dans laquelle SPCNE représentera l'UDPN 44 et soutiendra le collectif de riverains.

La société est située en bordure du quartier de Méan-Penhoët à proximité immédiate des écoles, d'une IME, d'un centre de soins et du marché. Les riverains craignent des nuisances dues à l'utilisation du chromate de strontium et sont d'autant plus inquiets qu'une usine voisine exerce déjà depuis quelques années cette même activité de peinture pour le même donneur d'ordre.

Pour la société RABAS PROTECT, il semble que des extracteurs seront mis en place. Des essais sont actuellement en cours, la mise en service étant prévue pour septembre.

La municipalité a déjà organisé une campagne de mesures de la qualité de l'air avant le début de l'activité, SPCNE va recontacter le responsable du service Domaine Public pour connaître les paramètres utilisés et les détails de l'implantation des capteurs. Nous pensons que de nouvelles mesures seront faites quand l'activité sera effective, il faudra alors sans doute demander que des mesures de bruits soient aussi réalisées.

2. **NUISANCES SONORES SUR LA ZAC DE BRAIS :**

Suite à la réponse du Préfet à notre courrier du 12/01/2016, concernant Ouest Coating, SPCNE a renvoyé au préfet, avec copies au sous-préfet, à La Carene, à Ouest Coating, le 02/03/2016, une lettre reprenant point par point les nuisances qui subsistent sur le site de l'entreprise. Le Préfet a répondu le 21/03/2016, en nous informant avoir transmis nos observations à l'Inspection des Installations Classées. Sans aucune réponse à ce jour, SPCNE a envoyé une relance à la Préfecture, le 02/05/2016. En attente d'une réponse.

Nous avons reçu la réponse de La Carene à notre courrier du 02/03 indiquant qu'ils avaient pris « bonne note » de nos observations.

3. **PROJET ECOQUARTIER SAINT-NAZAIRE SAUTRON :**

Nous avons reçu de la Mairie, le 20/04/2016, le lien permettant de visualiser le point d'étape N°1, restituant les principaux échanges issus des ateliers qui ont eu lieu entre le 9 janvier et le 10 mars 2016.

Le 4^{ème} atelier s'est réuni le 21/04/2016 où il a été proposé de venir échanger et émettre des propositions à partir de scénarios d'aménagement de l'EcoQuartier Sautron élaborés par l'équipe d'études. Il s'est agi de montrer les cheminements possibles. Le prochain atelier aura lieu le 19/05/2016 pour poursuivre les échanges en ce qui concerne l'organisation générale du quartier à partir des réflexions de l'atelier précédent, puis sur l'implantation des futurs logements proposée par l'équipe d'études.

4. **CONSEILS DE QUARTIERS :**

○ **Quartier Saint-Marc, Clos du Vigneau, Bollardièrre :**

- Séance plénière exceptionnelle le 13/04/2016: Objet : validation par l'ensemble des membres du Conseil de quartiers, des orientations prises par le groupe de travail « Circulation, sécurité routière et stationnement » concernant le stationnement réglementé dans le bourg de Saint-Marc, à remettre avant la remise des délibérations pour le Conseil Municipal de mai, pour une

Sauvegarde et Protection de la Corniche Nazairienne et de son Environnement

Siège social: 110 rue Ferdinand Buisson 44600 SAINT-NAZAIRE

Tél. 02 40 70 18 41 - Fax 02 40 00 98 50 - E-mail: spcne44@yahoo.fr – Site internet : www.spcne.org

Page 1 / 3

mise en place dès l'été prochain. Le stationnement payant sera donc instauré du 15 juin au 15 septembre dans le centre de St Marc, la première demi-heure étant gratuite comme en centre ville.

- Reçu, le 02/05/2016, une invitation à la prochaine séance plénière du 26/05/2016 . A l'ordre du jour : - Bilan des groupes de travail et des actions en cours: - Circulation, sécurité routière et stationnement - Dynamisation du bourg de Saint-Marc, lieu de vie toute l'année - Présentation de l'accompagnement méthodologique pour le groupe « Bien vivre ensemble ». SPCNE y sera.
- **Quartier Porcé-Kerlédé-Front de Mer-Parc paysager :**
 - Reçu, le 28/04/2016, une invitation à la séance plénière du 17/05/2016 : A l'ordre du jour: - Bilan des travaux du groupe de travail, lieux du bien-vivre ensemble, création du lien social et animation du quartier et présentation du projet « Sautron, d'hier à demain » Présentation de l'accompagnement méthodologique pour le groupe de travail « Développement durable ». SPCNE y participera.
 - Lors de la visite du périmètre du Conseil de quartiers et plus précisément du site du Château de Porcé, nous avons évoqué, l'organisation d'un moment convivial réunissant tous les membres du Conseil de quartiers autour d'un pique-nique le 20/05/2016 à 18h30 au Centre de Loisirs de Bonne Anse. Pas de participation.

5. **PLU de Saint-Nazaire :**

SPCNE a participé à la concertation relative au Plan local d'urbanisme de Saint-Nazaire. La synthèse de la seconde phase de concertation qui s'est déroulée d'octobre à décembre 2015 peut se consulter sur le site www.plu-saintnazaire.jenparle.net , avec les comptes-rendus des réunions de concertation.

SPCNE est invitée à participer à la réunion publique de restitution de la concertation et de présentation du projet de PLU qui se déroulera le 25/05/2016, à 18h00, à Cinéville. SPCNE y sera.

En consultant le projet de révision, nous avons constaté que la parcelle CS58, Bd Albert 1^{er} serait considérée comme « rotule paysagère », la maison provençale et les arbres pourraient être classés dans le cadre de cette révision. SPCNE sera vigilante lors de l'enquête publique, soutiendra le classement de l'Espace Boisé Classé mais ne reconnaîtra pas le caractère patrimonial de la maison.

6. **CONSEIL DE DEVELOPPEMENT DE LA CARENE :**

- **Atelier « contrat de ville de l'agglomération nazairienne »** : réflexion sur l'évaluation du contrat de ville en faveur des quartiers prioritaires. Suite à la réunion du 2^{ème} atelier du 21/03/2016, une visite du quartier de La Bouletterie à St Nazaire a permis de constater les efforts qui ont été faits : un quartier aéré, verdoyant, propre, un nouveau centre commercial agréable : un bilan positif.
- Invitation du Conseil de développement à une rencontre avec LAURENT BERGER, Secrétaire Général de la CFDT, à l'occasion de la sortie de son livre « *Permis de Construire* », nous vivrons ce que nous changerons aux éditions Tallandier le 20 mai à Saint-Nazaire.
- Invitation à une conférence, le 25/05/2016, sur « Participation citoyenne : faut-il y croire ? » à 18h à Météor. SPCNE inscrite.
- Le Conseil de développement nous a transmis, le 20/04/2016, une information émanant du Conseil Régional : Depuis 2007, la Région assume la responsabilité de l'Inventaire général du patrimoine culturel. En complément des importants travaux de recherche et d'identification réalisés par le service régional de l'Inventaire, de nombreux acteurs associatifs, des collectivités, des fondations travaillent à la connaissance et à l'appropriation de ces richesses par les jeunes générations Un appel à projets visant à inciter, soutenir et accompagner les acteurs de cette transmission a donc été proposé par les élus régionaux le 25 mars 2016. Collectivités, associatifs, acteurs de la connaissance et de la valorisation du patrimoine, sont invités à faire connaître vos idées dans le cadre de notre appel à projets 2016 avant le 29 avril 2016. Vu le délai, trop court, SPCNE n'a pu y répondre.

Sauvegarde et Protection de la Corniche Nazairienne et de son Environnement

Siège social: 110 rue Ferdinand Buisson 44600 SAINT-NAZAIRE

Tél. 02 40 70 18 41 - Fax 02 40 00 98 50 - E-mail: spcne44@yahoo.fr – Site internet : www.spcne.org

Page 2 / 3

- Le Conseil de développement de la CARENE organise une rencontre inter-Conseils de développement du pôle ouest de la métropole Nantes Saint-Nazaire le Lundi 6 juin de 18h à 20h salle Brière à Saint-Nazaire pour découvrir et discuter des premiers résultats de l'enquête Grand Territoire sur les déplacements en Loire Atlantique (EDGT) et sur nos territoires. SPCNE inscrite.

7. UDPN 44:

- AG extraordinaire de l'UDPN 44 le 03/05/2016, avec pour ordre du jour la modification des statuts de l'UDPN : en vue du renouvellement de l'agrément, il était nécessaire de renouveler les statuts en créant 2 collèges : Associations et Individuels.
- Reçu, le 09/05/2016, le compte-rendu du CA du 1^{er} mars.

8. UADL :

Le nouveau site internet de l'UADL vient d'être mis en ligne à l'adresse <http://www.defensedulittoral.com>. La cotisation de 20 € a été envoyée par courrier le 13/05/2016.

9. COURRIER RECU :

- Reçu, le 26/04/2016, de la DDTM une invitation à la réunion de la Commission des Cultures Marines le 26/05/2016, à 9h à la DML de St-Nazaire. Demande d'extension des parcs mytilicoles sur le secteur de Pénestin. SPCNE ne pourra y assister.

L'Assemblée Générale aura lieu le Mardi 14 juin 2016 à 18 heures dans la salle 1 à la Maison des Associations.

Fait à Saint-Nazaire, le 13 mai 2016
Le Président de la SPCNE,